

Charte de la Gauche et l'Écologie pour Antibes Juan-les-Pins

« La Gauche et l'écologie » permet aux Antiboises et aux Antibois partageant avec nous le refus de la mondialisation ultra-libérale, le refus des fractures dangereuses entre la population créées par le marché capitaliste triomphant, le refus des déclinaisons locales de ces choix de société, de pouvoir s'engager sur une liste ou de la soutenir.

Cadeaux aux plus riches, pouvoir d'achat en nette diminution, difficultés à se loger dignement, difficultés à accéder aux soins élémentaires, emplois précaires, sous-payés, attaques contre la Sécurité sociale et les retraites, voilà ce que subissent la plupart d'entre-nous.

Face à cette droite sectaire et méprisante, au président Sarkozy ami des « grands » patrons, de Bush et de Poutine, il ne faut pas de compromission, de ralliements honteux mais bien des résistances, des luttes, des rassemblements et l'espoir de changement.

Localement, c'est aussi ce que nous portons. Le député – maire – président de la CASA, Jean Léonetti est le vice-président du groupe UMP à l'Assemblée nationale. C'est un des responsables de la politique conservatrice et injuste de l'UMP-Medef. Il vote tout, même le pire à l'Assemblée nationale. Il ratifiera le traité européen que les Français ont repoussé voici deux ans.

A l'occasion des élections municipales, nous devons rassembler celles et ceux qui refusent la politique de l'UMP, ici et maintenant à Antibes ; ceux qui souhaitent en finir avec les injustices, les discriminations, les inégalités ; ceux qui souhaitent une véritable transformation sociale.

La charte a reçu le soutien de :

Alter Ekolo, les Alternatifs, A Gauche Vraiment (AGV), La Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR), Les Ecologistes, le Parti Communiste Français (PCF).

Avec le droit au logement

- Une véritable politique de logement pour tous avec une priorité au logement social y compris dans le centre et la vieille ville.
- L'interdiction des expulsions par arrêté du maire et le droit de réquisition des logements vacants.
- La rénovation après concertation des logements sociaux abandonnés voir le parc de l'OPAC et de la SACEMA.
- L'utilisation des 9 millions d'€uros (2006) des Droits de mutation pour une politique volontariste, communale de logements sociaux.
- Réinstaurer « une vie de quartier » avec des lieux collectifs et des éducateurs pour accueillir les jeunes de ces quartiers.
- Faire de la mixité sociale une vraie priorité dans chacun de nos quartiers (et des communes de la C.A.S.A.).

Avec le droit au travail et aux services publics

- Une autre politique économique qui privilégie et facilite l'installation des entreprises citoyennes qui refusent de subventionner le travail précaire, à temps partiel, et qui ne tolérera plus le travail au noir.
- Des services publics de proximité dans les quartiers.
- Un hôpital public libéré de l'emprise du privé.
- La réalisation de chantiers d'insertion ouverts aux jeunes de la CASA pour tous nouveaux chantiers publics ou privés et pour l'aide aux associations qui luttent contre la misère.
- Des services publics ouverts plus longtemps avec du personnel en nombre suffisant.
- Création d'un Fisac (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) pour Juan les Pins.

Avec le droit au développement durable et harmonieux

- Un service municipal de la distribution et de la gestion de l'eau avec une tarification plus juste, moins chère (distinction entre l'usage courant et indispensable et le confort des piscines).
- Un service municipal de l'assainissement de l'eau et de son épuration.
- Un service municipal de tri, de la gestion et de la revalorisation des déchets, avec la fermeture de l'usine polluante de Font de Cine.
- Un service de « casque vert » pour entretenir nos forêts et bois ainsi que les cours d'eau.
- Des bâtiments publics construits selon les normes Haute qualité environnementale (HQE)
- Libérer l'accès au littoral y compris au Cap d'Antibes ; réduire de 50% la surface des plages privées.

Avec le droit aux transports

- Une régie municipale des transports avec la gratuité grâce à la revalorisation du versement des entreprises.

- Un transport en site propre Antibes – Sophia Antipolis.
- Une desserte régulière et cadencée des gares SNCF de la CASA.
- La création d'un Comité de pilotage associant l'ensemble des collectivités et l'état afin de réaliser l'enfouissement de la voie SNCF entre Cannes et Antibes.
- La mise en place d'un système de livraison en centre ville depuis un parking de délestage près de l'autoroute.

Avec le droit à plus d'égalité pour les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées

- Des écoles modernes avec la disparition des préfabriqués ou dits « Pailleron ».
- La gratuité réelle de la rentrée scolaire et attribution d'un ordinateur à chaque élève entrant en 6^{ème}, avec la procédure du quotient familial.
- Augmentation importante des places en crèche.
- Augmentation importante du nombre de places en maison de retraite publique.
- Obligation pour toute nouvelle construction d'intégrer la Haute Qualité d'Usage avec une accessibilité totale pour tous les types d'handicap.
- Accès à la culture et aux sports facilité pour les jeunes de la commune.
- 10% d'emplois réservés pour les personnes handicapées dans les services municipaux.
- Un schéma municipal d'accessibilité aux personnes handicapées réalisé d'ici la fin du mandat.

Avec le droit à la culture et au sport pour tous

- Création d'une commission municipale élargie pour développer la politique culturelle.
- Sortir d'une culture élitiste pour développer une culture pour tous (cela ne veut pas dire abaisser le niveau).
- Donner aux jeunes, la possibilité de porter les cultures urbaines et de décider eux-mêmes de leur développement (musique, peinture, graphie...).
- Permettre à tous ceux qui le souhaitent de travailler, échanger sur l'histoire de notre ville et plus largement du pays antibois.
- Création d'une commission municipale sport élargie pour mêler élus et sportifs dans l'élaboration et les décisions.
- Prise en charge par la commune (avec le quotient familial) du coût des licences et assurances des clubs sportifs.
- Développer et structurer les nouvelles activités (nature, skate, etc).
- Organiser chaque année des jeux olympiques scolaires afin de permettre aux écoliers de se rencontrer et d'échanger.

Avec plus de démocratie

- Un Conseil Economique et Social municipal dans le respect de l'indépendance des associations et des syndicats.
- Des comités de quartier dans le respect et l'indépendance des citoyens.

Ces organismes de concertations et de décisions seront déclinés dans le même esprit pour les jeunes.

Vous l'avez compris, ce que nous portons va au-delà d'un programme municipal. C'est l'expression des besoins de la population. C'est ce qu'il manque à Antibes pour la grande majorité de ses habitants.

Ces propositions, nous les porterons quelque soit le résultat des élections.

Mais le nombre d'élus de la « Gauche et l'écologie » sera déterminant pour la réalisation de ces actions.

Un des engagements importants que nous prenons, c'est la constitution d'un groupe « la Gauche et l'écologie » à la C.A.S.A. Beaucoup de décisions qui nous concernent sont prises par l'agglomération qui comprend *Antibes Juan les Pins, Bar s/loup, Biot, Caussols, Châteauneuf de Grasse, Courmes, La Colle s/Loup, Gourdon, Opio, Roquefort les Pins, le Rouret, St Paul de Vence, Tourrettes s/Loup, Valbonne Sophia Antipolis, Vallauris Golfe Juan et Villeneuve Loubet.*

Toutes les décisions prises par la C.A.S.A. sont sans débat, sans opposition, actées en bureau par les quinze maires puis avalisées par le conseil.

Ainsi le Plan Local de l'Urbanisme (PLU), le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) malheureusement tous les représentants de la ville d'Antibes votent ces délibérations.

Nous ne pratiquerons pas le consensus mou ou la compromission et nous exigerons des représentants à la C.A.S.A. en fonction de notre résultat électoral.

Avec vous

nous porterons la révolte
nous exigeons une autre vie
nous proposons des solutions
nous serons plus forts pour défendre cette
volonté au conseil municipal d'Antibes
et à la C.A.S.A.

Permanences : 6 avenue du Maréchal Reille & 10 avenue Pasteur

Tel : 06.43.05.95.80

Courriel : lagacheetlecologie@tiscali.fr

blog : <http://gauche-et-ecologie.elunet.fr/>

Mandataire financier : Monsieur Pierre Garbarino